

La Voix du Midi
Du 21 au 27/02/08

Urbanisme

Un Schéma de Cohérence Territoriale pour le Lauragais

« LA RÉGION toulousaine connaît une attractivité importante: plus de 14 000 nouveaux habitants s'installent chaque année dans l'aire urbaine toulousaine. Ce phénomène influence fortement le développement des territoires périurbains et notamment le Lauragais. Aussi, depuis 2006, les communes des cantons de Lanta, Caraman, Villefranche de Lauragais et Mailloux ont constitué un syndicat mixte afin d'élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale. Ce schéma s'inscrit dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain et vise à assurer un développement et une urbanisation concertés à l'échelle de son périmètre. Cette démarche de planification concerne l'ensemble des 310 communes de l'aire urbaine toulousaine et ce sont donc quatre syndicats mixtes porteurs du SCOT (syndicat mixte du Sud central toulousain, du Nord toulousain et du Lauragais) qui ont travaillé à définir une structure pour le SCOT. Ce travail de partage d'expérience et de concertation. Tout au long de cette année 2007 les élus ont travaillé en comité syndical, en commissions thématiques et en réunion par avisés de vie pour définir les premières orientations d'aménagement: potentiel d'accueil de population à l'horizon 2020-2030; stratégie économique, équipements et services à la population, déplacements, préservation de l'espace agricole et des ressources naturelles, gestion du foncier... Avec une obligation de penser le développement et l'aménagement de manière durable et de préserver la qualité de vie. L'année 2008 doit permettre de poursuivre ce travail sur le terrain et en lien avec les autres territoires de SCOT afin de construire pour la fin de l'année un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Cette réflexion est également menée en concertation avec l'Association du Pays Lauragais ce qui permet de compléter utilement les données par les études et chartes déjà réalisées (charte de pays, charte paysagère, schéma économique, culturel...). Le syndicat mixte du SCOT Lauragais devrait d'ailleurs s'étendre en 2008 à la communauté de communes Lauragais Revel et Sorézois ainsi qu'aux communes de l'ouest audois pour se fondre avec le Pays Lauragais, permettant ainsi de construire le développement du Lauragais au travers d'une seule et même structure. »

Georges Méric, Président du Syndicat Mixte du SCOT Lauragais